



Commissions

Pour aider à mettre en œuvre les orientations du COREVIH, celui-ci a mis en place des commissions de travail. Il en détermine les thèmes et la composition et en nomme les responsables.

- **Clinique, thérapeutique et recherche**
- **Réseaux**
- **Dépistage et qualité de la prise en charge**
- **Communication**
- **Inter-Corevih Prison**

Elles sont composées de :

- Membres du Comité (titulaires ou suppléants)
- Au moins un membre du Bureau
- D'acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH

Toute personne intéressée peut participer à ces commissions en appelant le secrétariat.



Communication

Afin de faciliter les échanges et la communication entre les différents membres du COREVIH, divers outils ont été mis en place :

- Un site Internet
- Des listes de diffusion
- Une adresse de messagerie générique
- Un bulletin d'informations trimestriel



Coordonnées

Adresse postale

COREVIH Centre et Poitou-Charentes

CHRU de Tours
2 boulevard Tonnellé
37044 TOURS cedex 9

Coordonnées téléphoniques

Secrétariat : 02 34 37 89 94

Fax : 02 47 47 37 31

Coordinateur : 02 47 47 86 56

Email

corevih@chu-tours.fr

Site Internet

<http://corevih-centre-et-poitou-charentes.docvadis.fr>



COmité de
coordination
REgionale de lutte
contre le **VIH**

Régions
Centre
et
Poitou-Charentes



Présentation

Les COREVIH

Les COREVIH (COMités de coordination REgionale de lutte contre le Virus de l'Immuno-déficiéncie Humaine), mis en place en 2007, sont des organisations territoriales de référence pour les acteurs de la prise en charge médicale, psychologique et sociale des patients VIH et pour la lutte contre le VIH en général.

Implantés au niveau régional, les COREVIH contribuent à l'équité et à l'accessibilité des soins sur tout le territoire et permettent de mettre en adéquation l'organisation de la prise en charge et les besoins des patients, d'améliorer leur qualité de vie.

Les COREVIH sont des acteurs de la démocratie sanitaire et tiennent un rôle important dans la mise en place des politiques de lutte

Le COREVIH Centre et Poitou-Charentes

Le COREVIH Centre et Poitou-Charentes recouvre les **2 régions administratives** comprenant au total **10 départements**.

Son siège social est situé au CHRU de Tours.



Missions

Le décret du 15 novembre 2005 leur donne **3 missions principales** :

- **Favoriser la coordination** des professionnels de soins, de l'expertise clinique, para-clinique et thérapeutique, du dépistage, de la prévention et de l'éducation pour la santé, de la recherche clinique et épidémiologique, des actions de coopération internationale, de la formation et de l'information, de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que des associations de malades et d'usagers du système de santé.

Le COREVIH n'est pas un opérateur direct, par conséquent il n'a pas vocation à mener des actions sur le terrain. Il est chargé d'améliorer la complémentarité, la cohérence et la diffusion des actions réalisées sur le territoire par les acteurs qui en ont la charge.

- Participer à **l'amélioration continue de la qualité et de la prise en charge des patients**, à **l'évaluation** et à **l'harmonisation** des pratiques. Le COREVIH s'appuie sur les recommandations et rapports produits par les experts et les agences nationales (ANRS, INPES, ...)
- **Analyser les données médico-épidémiologiques relatives aux patients infectés par le VIH**



Fonctionnement

Le Comité du COREVIH

Le COREVIH Centre et Poitou-Charentes se compose de 30 membres titulaires ayant chacun 2 suppléants, soit 90 membres au total répartis dans 4 collèges :

- **Collège 1** : représentants des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux
- **Collège 2** : professionnels de santé et de l'action sociale
- **Collège 3** : représentants des malades et des usagers du système de santé
- **Collège 4** : personnalités qualifiées

Les membres sont nommés par le Préfet de région pour un mandat de 4 ans et se réunissent au moins 3 fois par an.

Lors de la première réunion de mise en place, les membres titulaires élisent un Président et un Vice-président ainsi que les membres du Bureau.

Le Bureau du COREVIH

Le Bureau du COREVIH est composé de 9 membres élus par le Comité et se réunit en moyenne 1 fois par mois. Il est chargé d'élaborer et de proposer le programme et le rapport d'activité annuel.

L'équipe salariée

- Un coordinateur non médical
- Une secrétaire
- Des Techniciens d'Etudes Cliniques (TEC)
- Une Monitrice d'Etudes Cliniques (MEC)